

Nombre de membres

En exercice : 14

Registre des délibérations
Conseil Municipal du Monteil
Séance du 27/11/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept novembre à 18 h 30 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL-Maire.

Date de la convocation : 13/11/2023

Présents : Mmes Isabelle HOSTIN, Josette COCHE, Martine ASTRUC BORREGA, Géraldine ROCHETTE, Brigitte BOUCHE et Mrs Christophe PAL, Rémy BARRY, Bernard COMPTOUR, Paul PAGES, Corentin CHAMBREY, Sylvain ACHARD.

Procurator(s) : René BLANC à Paul PAGES, Thierry ARENDS à Christophe PAL, Isabelle RIEU à Rémy BARRY

Absent(s) non excusés/non représentés : /

Secrétaire de séance : Géraldine ROCHETTE

Objet	FONDS CAPEV - TX DE REQUALIFICATION D'UN ANCIEN TERRAIN SPORTS EN TERRAIN MULTISPORTS
-------	--

Nomenclature : 7.8 Fonds de concours

Rapporteur : Christophe PAL

L'ancien terrain de sports, situé voie de St Quintin, a beaucoup vieilli au point qu'il n'est quasiment plus utilisé car peu praticable. Le revêtement est boursoufflé par endroits (affaissement du terrain sur son ensemble faisant apparaître un regard d'EP au centre), ce qui représente un réel danger pour les utilisateurs. Le terrain a été « utilisé » par des vélos, des motos... ce qui a bien contribué à la détérioration du thermo gomme faisant apparaître des fissures conséquentes. Les installations sportives de l'époque se sont abimées avec le temps et ont été déposées les unes après les autres.

Aujourd'hui, la commune souhaite le remettre en état, le rendre accessible pour la pratique de plusieurs sports : handball, basket, volley (+ autres activités pédagogiques pour l'école et les Centres de Loisirs) ; ce terrain sera ouvert à tout public, y compris les personnes à mobilité réduite, aux enfants de l'école des deux fontaines qui souhaitent disposer d'un terrain de sports à proximité piétonne et les enfants du groupement des Centres de Loisirs du secteur.

Ces travaux seront l'occasion de sécuriser l'accès pour éviter qu'il soit utilisé mal à propos comme dans le passé, de protéger du même coup l'espace « jeux fitness et jeux enfants » situé à côté et enfin de faciliter le stationnement en créant des places et l'accès aux PMR (place réservée).

Pour évaluer ce projet, M. le Maire a sollicité plusieurs entreprises pour estimer le coût des travaux. Le montant prévisionnel s'élèverait à 87323 € HT.

Considérant qu'au travers du Fonds de Concours initié par la CAPEV, cette dernière peut être sollicitée pour une aide à l'investissement pour ce type de travaux,

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Valide ces travaux de requalification d'un ancien terrain de sports en terrain multisports, accompagné d'un aménagement pour améliorer la sécurité et l'accessibilité aux abords et sollicite l'aide financière de la CAPEV (Fds de concours projets équipements sportifs ou touristiques)
- Valide le plan de financement joint en annexe
- S'engage à inscrire les crédits nécessaires au BP 2024
- Autorise M. le Maire à faire toutes les démarches nécessaires.

Nbre de conseillers présents		11
Nbre de conseillers représentés		03
Nbre de suffrages exprimés		14
vote	ABSTENTIONS	00
	CONTRE	00
	POUR	14

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance
Géraldine ROCHETTE

Le Maire
Christophe PAL



PLAN DE FINANCEMENT

TRAVAUX DE REQUALITIFICATION D'UN ANCIEN TERRAIN DE SPORTS EN TERRAIN MULTISPORTS

COÛT DU PROJET		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Nature des dépenses	Montant HT	Recettes	Montant	Pourcentage
Travaux aménagement	85173	COMMUNE	17465	20 %
Travaux marquage	2150	AGGLOMÉRATION (fonds de concours)	17465	20 %
		DÉPARTEMENT	26196	30 %
		ÉTAT (DETR)	26196	30 %
TOTAL	87323	TOTAL	87323	100 %

Fait à Le Monteil, le 28 novembre 2023

Le Maire
Christophe PAL


